



Licence Lettres modernes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes. 2010, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02037053

HAL Id: hceres-02037053

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037053>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE
N° demande : S3100017660
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LETTRES MODERNES

Appréciation générale :

La mention Lettres modernes, proposant jusqu'ici trois parcours, souhaite élargir son offre à six parcours, justifiant cet élargissement par la nécessité de répondre au mieux aux attentes particulières liées à tel ou tel domaine professionnel, et donc d'augmenter les débouchés potentiels de la formation. Les six parcours proposés (1-métiers de l'enseignement et de la recherche, 2- métiers de l'édition et de la communication, 3- métiers associés au Français Langue Etrangère / Français Langue Seconde, 4- métiers de l'éducation et de l'enseignement primaire, 5- métiers de la formation professionnelle (lettres-histoire), 6- projets personnels encadrés) sont ainsi conçus comme l'aboutissement d'une démarche d'orientation progressive, avec une volonté de spécialisation marquée en S5 et S6, en fonction du projet professionnel des étudiants.

La volonté de marquer le côté professionnalisant de la formation s'illustre par ailleurs dans l'engagement de l'équipe pédagogique à se tourner vers les structures propres à aider les étudiants, le SCUIO par exemple, voire à se former elle-même auprès du SCUIO (existence d'un enseignant-référent de lettres auprès du SCUIO). Les ateliers du SCUIO, animés par des professionnels, et intégrés à l'UE 5 de la L3, sont ainsi parties intégrantes de cette démarche.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1- | Une équipe pédagogique engagée et attentive au suivi des étudiants. |
| 2- | Renforcement de la dimension méthodologique, comme de la dimension professionnelle de la formation. |
| 3- | Implication de professionnels ou de services extérieurs à l'équipe pédagogique, comme le SCUIO. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1- | Volonté affichée de spécialisation pas toujours visible dans le choix des cours proposés pour certains parcours (100 % des cours proposés dans le parcours « Métiers de l'édition et de la communication » le sont aussi dans le parcours « Métiers de l'enseignement et de la recherche »). |
| 2- | Manque d'informations sur le devenir des étudiants. |
| 3- | Très peu d'informations sur les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluation des compétences. |

Recommandations :

La mention Lettres modernes, sous sa forme renouvelée, affiche haut l'ambition de s'ouvrir sur le monde professionnel. Il conviendra de démontrer en quoi le passage à six parcours fait ses preuves en matière d'insertion professionnelle et, par ailleurs, d'analyser s'il s'avère pertinent d'offrir aux étudiants, qui ont le choix entre six parcours se voulant spécialisés, des options - pour certains parcours - encore très axées sur la préparation des concours d'enseignement. Il sera dès lors souhaitable de s'interroger sur l'adéquation des objectifs professionnels avec les contenus des UE.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A